

PARTICIPEZ À L'APPEL À PROJET « BANC D'ESSAI » BIENNALE INTERNATIONALE DESIGN 2015

DANS LE CADRE DE LA NEUVIÈME ÉDITION DE LA BIENNALE INTERNATIONALE DESIGN SAINT-ÉTIENNE, QUI SE DÉROULERA DU **12 MARS AU 12 AVRIL 2015**, SOUS LE CO-COMMISSARIAT GÉNÉRAL D'ELSA FRANCÈS ET DE BENJAMIN LOYAUTÉ, LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE STÉPHANOIS (VILLE DE SAINT-ÉTIENNE, SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE ET L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT DE SAINT-ÉTIENNE) SOUHAITENT **PROMOUVOIR DES INITIATIVES** ET PROJETS DE **MOBILIER ET OBJETS URBAINS INNOVANTS** À TRAVERS UN APPEL À PROJET « BANC D'ESSAI ».

- **L'objet urbain** sera entendu au sens large : mobilier urbain, objets connectés, service, information et affichage, aménagements temporaires, plug-in, interventions et matériaux urbains, design graphique, design sonore, éclairage public, mise en scène urbaine ;
- l'appel à projet est destiné aux **industriels, éditeurs et designers du secteur du mobilier urbain** ;
- il propose d'implanter dans l'espace public des **prototypes**, projets **non encore commercialisés** ou en **cours de commercialisation**.

L'objectif de cet événement est de **faire bénéficier le grand public** de ces objets urbains et de procéder à une **phase d'expérimentation et de retour d'usage** :

- les propositions pourront être **librement investies** par les habitants et prendront place sur le **territoire stéphanois**, au sein de plusieurs sites choisis spécifiquement pour leur pertinence, leur histoire en lien avec les projets de rénovation urbaine de l'agglomération stéphanoise et la qualité d'usage ;
- les **retours d'expériences** seront compilés et analysés par une équipe d'experts et de designers qui aura pour mission de réaliser une **étude scientifique** (rapport d'usage) à destination des entreprises.

INFORMATIONS PRATIQUES

- lieux d'implantation : parvis de la gare Châteaueux, place de l'Hôtel de Ville, place Dorian, place de l'Horloge – site de la Manufacture d'armes + sites optionnels ;
- mise à disposition des objets urbains : du lundi 9 mars au lundi 13 avril 2015¹ ;
- inauguration officielle : semaine 11 ou 12 ;
- journée professionnelle : à déterminer ;

MODALITÉS DE PARTICIPATION

- date limite de réception des dossiers de candidature : **dimanche 2 novembre 2014 à minuit** ;
- réponse du comité de sélection : courant novembre ;
- date limite de rendu des éléments d'informations et visuels pour les projets sélectionnés : **vendredi 5 décembre à minuit** ;
- réception, installation et mise en place sur sites : février-mars ;
- enlèvement des projets : à partir du 13 avril 2015².

1. Dates données à titre indicatif, susceptibles d'être modifiées.

2. Certains projets pourraient donner lieu à une installation pérennisée, en fonction notamment du succès et des retours d'expérience.

Créée en 1998, la Biennale Internationale Design Saint-Étienne est devenue un événement incontournable à l'échelle internationale, résolument ancré sur l'innovation, la prospective et la recherche par le design.

De par sa dimension internationale et son rôle catalyseur sur son territoire, la Biennale Internationale Design Saint-Étienne s'inscrit dans la démarche générale de développement par le design de Saint-Étienne, ville créative design UNESCO depuis 2010.

Elle est soutenue par d'importants partenaires publics (la ville de Saint-Étienne, Saint-Étienne Métropole, la région Rhône-Alpes, le Ministère de la Culture et de la Communication) et de nombreux partenaires privés. La Biennale Internationale Design Saint-Étienne donne la parole aux designers, entreprises, acteurs économiques, institutions, étudiants... à tous ceux qui élaborent les scénarii possibles de notre vie quotidienne grâce au design et dont les projets ou les réalisations constituent des propositions concrètes de modes de vie liés à nos usages actuels ou à venir.

Très différente d'un salon commercial, la Biennale Internationale Design Saint-Étienne est construite autour d'expositions et de parti-pris forts qui valorisent l'expérimentation et la création contemporaine.

Accessible à tous les publics la Biennale se déroule dans une ambiance festive rythmée par des colloques, des événements, des visites et des ateliers. Elle est une manifestation unique dans l'univers du design, tant par les expositions qu'elle propose que par la variété des publics qu'elle accueille. En 2013, la Biennale a accueilli 140.000 visiteurs sur 18 jours. La Biennale est le seul événement en design qui s'adresse à tous les publics. Ce sont plus de 1300 articles, reportages radio ou TV qui ont été publiés.

THÉMATIQUE GÉNÉRALE DES EXPOSITIONS ~~2015~~ : **LES SENS DU BEAU**

Les Sens du beau... La neuvième édition de la Biennale Internationale Design Saint-Étienne interrogera l'importance des formes et les sens que celles-ci donnent aux fonctions, aux usages ou à la qualité de vie.

Quelles valeurs sont véhiculées par l'esthétique? Pour quelles intentions, pour quels desseins? Que disent les formes produites sur les modes de vie, les usages et les pratiques d'une société? Que murmurent-elles sur l'état du monde?

À une époque où la production industrielle s'est encore plus largement mondialisée, comment s'accorde le besoin d'identité de chacun avec les signes de plus en plus homogènes produits par le design? Cette discipline peut-elle libérer le désir et l'identité pour les porter vers d'autres ambitions? Comment concilier ces identités avec celles produites par les marques? Quelle part le design prend-il en charge dans l'expérience esthétique de l'humanité? Comment cultiver la pluralité des formes et des expériences?

À travers une sélection internationale, la Biennale Internationale Design Saint-Étienne 2015 donnera à voir à tous ses publics (designers, entreprises, étudiants, scolaires, grand public), des objets, des services, des équipements, des environnements qui proposent une expérience sensible. L'enjeu de cette Biennale est de montrer que d'autres voies sont possibles que celles monotones et répétitives produites par la globalisation : ce sera l'intention des commissaires et scénographes que de faire découvrir et ressentir ce que le geste esthétique peut offrir.

CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- 01. La **fiche de candidature** dûment remplie et signée (téléchargeable en PDF sur www.citedudesign.com)
- 02. Le **présent extrait de règlement** paraphé et signé par le candidat
- 03. **Historique/présentation** de l'entreprise/éditeur. Vous pouvez également ajouter le curriculum vitae du designer participant au projet le cas échéant
- 04. **Un descriptif du projet développé** (français-anglais, 600 signes maximum) accompagné de 2 ou 3 visuels et légendes afin d'illustrer le projet (résolution 300dpi, taille minimum 10x15cm)

Les dossiers de candidature peuvent nous être retournés :

- par internet (avec visuels en pièce jointe) à bancdessai2015@citedudesign.com (email maximum 7mo) ;
- et/ou par voie postale (avec les visuels sur CD-Rom) à : Biennale International Design Saint Etienne 2015 – Mobilier urbain – Cité du design, 3 rue Javelin Pagnon 42000 St Etienne France.

Tout dossier incomplet ne pourra-t-être présenté au comité de sélection.

CANDIDATURE :

- Les projets proposés seront des prototypes ou des produits non encore commercialisés au moment de la Biennale 2015 (objet unique ou petite série). Chaque entreprise peut présenter un ou plusieurs projets, pouvant se rattacher à la thématique générale de cette neuvième édition « Les Sens du beau ». Le comité de sélection sera composé entre autres d'un jury d'experts, d'élus et de professionnels du secteur. La sélection sera finalisée courant novembre 2014. Une fiche technique à compléter ainsi qu'un règlement à signer seront envoyés aux entreprises sélectionnés (ces 2 documents seront à renvoyer avant le 5 décembre 2014) ;
- la participation à l'appel à projet est gratuite et ne pourra en aucun cas donner lieu à une quelconque indemnisation des participants ayant soumis un projet qui ne serait pas retenu. Les membres du jury et les personnes ayant accès aux dossiers déposés dans le cadre du présent appel à projet s'engagent à garder confidentielles toutes informations relatives aux projets de prototypes des candidats non retenus ;
- le comité de sélection se réserve le droit d'accepter ou de refuser les projets qui ne correspondraient pas à ses critères de sélection (pertinence du projet par rapport à la thématique « Les Sens du beau » ; pertinence du projet par rapport au territoire stéphanois ; qualité, ergonomie et esthétique générale ; durabilité et faisabilité du projet ; processus et démarche de conception) ou par nécessité compte-tenu des nombreuses candidatures qui ne peuvent toutes être reçues dans les espaces prévus. Tout dossier incomplet ne sera pas recevable et ne sera pas présenté en comité de sélection.

3. Le règlement complet sera transmis aux candidats ultérieurement.



Fiche de candidature

À renvoyer impérativement avant le **dimanche 2 novembre 2014** à :

Nom de l'entreprise / éditeur :

Adresse :

Code Postal / Ville :

Pays :

Tel / Fax :

Site internet :

Nom du contact entreprise :

Adresse email :

Tel / Mobile / Fax :

Année de création de l'entreprise :

Nombre de salariés :

Secteur d'activité :

Clients principaux :

Biennale
Internationale
Design
Saint-Étienne
www.biennale-design.com

**LES SENS
DU BEAU**

**12 MARS
12 AVRIL
2015**

Fiche Projet

Titre du projet :

Nom du designer (intégré/agence/indépendant) :

Matériaux :

Dimensions / Poids :

Conditions techniques d'installation :

Descriptif sommaire du lien avec la thématique :

Date prévisionnel de commercialisation :

Descriptif du projet (600 signes max) :

Légendes des visuels :

En cas de sélection par le jury, les informations suivantes pourront être utilisées pour la rédaction de fiches d'identités, cartels, textes de présentations de l'appel à projet.

Renseignements complémentaires

- bancdessai2015@citedudesign.com
- Lucas Martinet, lucas.martinet@citedudesign.com / 04 77 49 62 69
- Nathalie Arnould, nathalie.arnoud@citedudesign.com / 04 77 49 31 98



EXTRAITS DU RÈGLEMENT/CAHIER DES CHARGES :

- Les participants assurent la production, le transport, l'installation et l'enlèvement du projet/prototype dans l'espace public. L'installation, et l'ancrage au sol ou scellement le cas échéant, se fera en conformité avec les règles d'occupation de l'espace public et sous la supervision des services compétents ;
- les projet/prototypes devront être utilisables et mis à disposition du public. Les projets/prototypes qui ne nécessiteront pas de raccordement au réseau d'eau ou d'électricité seront privilégiés. Les prototypes devront remplir les normes juridiques liées à la sécurité des personnes pour toute installation de mobilier dans l'espace public ;
- l'organisation de la biennale dispose d'une assurance responsabilité civile ;
- l'entretien des projets exposés pourrait être assuré par les services compétents, l'exposant et son assureur renonçant alors à tout recours contre l'organisateur et son assureur en cas de problèmes ou de dommages quels qu'ils soient. La maintenance des projets est placée sous la responsabilité de l'exposant.
- les commanditaires font réaliser une étude scientifique (rapport d'usage) par un groupe d'experts et de designers autour des projets lauréats.

Autorisations données à titre gratuit par l'exposant à l'organisateur :

- Le lauréat autorise la Cité du Design et les commanditaires de l'appel à projet à exposer son projet le temps de la Biennale Internationale Design Saint-Etienne 2015. En contrepartie, les droits d'occupation temporaire du domaine public seront cédés à titre gracieux (permission de voirie délivrée par la collectivité territoriale compétente) ;
- le lauréat autorise, à des fins exclusives de promotion, d'information et de publicité en rapport avec l'activité de l'organisateur, la représentation, la reproduction et la communication de tout ou partie de l'œuvre par tout procédé et sur tous supports tels que décrits ci-après : catalogue, film, clip vidéo, qu'ils soient sur le site Internet de la Cité du design ou supports numérique, papier, Cd-Rom vidéo, *etc.*, et aussi radiodiffusion, câble, satellite, TNT, par voie d'affichage, de tracts, Internet, *etc.*, et sur tout support papier, vidéo (tel que Cd-rom), DVD, numérique, visuel, *etc.* Ces autorisations valent pour le monde entier (ex : Internet) et pour la durée légale des droits d'auteur et copyrights en France. Toute autre utilisation fera l'objet d'un accord du designer et de l'entreprise. L'exposant, signataire de ce document déclare être titulaire des droits relatifs à l'œuvre/objet et de toutes les autorisations requises, notamment ceux du designer, pour les utilisations mentionnées ci-dessus ;
- si l'exposant dispose de droits particuliers sur un visuel ou un projet, s'il souhaite une confidentialité sur l'un d'entre eux, ou s'il est membre d'une société d'auteurs agréée, il devra en informer préalablement la Cité du design et les commanditaires ;
- l'exposant autorise également les visiteurs à photographier et/ou filmer son ou ses projet(s) exposé(s) ;
- tout dossier incomplet ne sera pas recevable. Le lauréat s'engage à respecter les différentes dates de rendu indiquées dans les modalités de participation ;
- un règlement détaillé sera envoyé au candidat lorsque sa participation à la biennale sera confirmée par le comité de sélection, règlement qui devra être signé en retour par le dit candidat. Aucune candidature ne sera recevable sans acceptation pleine et entière de ce règlement.